

nouvelle possession des terres qui se trouvent au nord du St. Laurent, jusqu'à la baie James. Ils partirent le 6 août 1670 accompagnés d'un autre Français et de six Sauvages, et après avoir remonté le Saguenay, ils se rendirent à la rivière Némiskau, désignée alors sous le nom de rivière des Français. C'est là que les Sauvages s'assemblaient pour aller vendre leurs pelleteries. Le Père Albanel et le sieur de Saint-Simon y plantèrent une croix et y arborèrent les armes du roi de France, du consentement du chef Kiaskou. Ils se rendirent ensuite à la rivière Minskigwskat où ils firent la même chose, de l'assentiment du chef Sisibakourat. Ils rencontrèrent des voyageurs qui leur dirent être allés à la baie d'Hudson huit ans auparavant. Il est facile ici de conjecturer qu'il s'agit de quelques-uns des hommes de Guillaume Couture. Saint-Simon avait hiverné avec ses compagnons au lac St. Jean, en sorte qu'il n'arriva à la baie que durant l'été 1671. Le 9 juillet 1671 il se trouvait à l'embouchure de la rivière Rupert et enterra au pied d'un gros arbre une plaque de cuivre sur laquelle étaient gravées les armes du roi de France. Il aperçut à la baie les forts construits par des Groseilliers et Radisson qui tous deux étaient passés au service de l'Angleterre. Il rencontra dans cette région quelques familles huronnes que la peur de leurs implacables ennemis, les Iroquois, avaient fait fuir jusque-là.

*Louis Jolliet et le P. Antoine Silvy, S.J., 1679—Zacharie Jolliet 1685.
Rivière Nemiskau—Fort Némecchie.*

La baie d'Hudson attira aussi l'attention de Frontenac. Il chargea Louis Jolliet, le célèbre découvreur du Mississippi, de se rendre à la baie, afin de le renseigner sur les établissements anglais et les moyens à prendre pour attirer les Sauvages aux postes français. Jolliet partit de Québec le 13 mai 1679 et remonta le Saguenay. Il entreprit ce voyage avec huit coureurs de bois. Il passa par le lac Kénogami et la Belle-Rivière, en suivant les traces des PP. de Quen, D'Ablon, Druillètes et Crépeuil. Il atteignit le lac Mistassins et la rivière Rupert et se rendit à la baie par cette dernière, après avoir parcouru 343 lieues et fait 122 portages. Il était accompagné du P. Antoine Silvy, S.J.

Jolliet fut très bien accueilli par le gouverneur de la baie. On l'entoura de toute espèce de prévenance au fort St. Charles où il aborda. Le gouverneur lui offrit dix milles livres comme présent et en sus une pension annuelle de mille livres, s'il voulait entrer au service de la compagnie de la Baie d'Hudson. Cet officier comprenait tout le parti qu'il pouvait tirer d'un homme aussi distingué et il se proposait, comme il s'en ouvrit à Jolliet, de l'envoyer fonder un établissement chez les Assiniboëls. Jolliet n'était pas de la race des transfuges, comme Radisson.